

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés Vu l'article L712-6-1 modifié Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 9 février 2024 décide :

ACTE ADMINISTRATIF	
	ADOPTION DE LA DELIBERATION
Acte 05-2024	
	Procès-verbal de la séance de la CFVU du 15 octobre 2023.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative au procès-verbal de la séance de la CFVU du 15 octobre 2023. Document annexé.

A Saint Etienne le 07/03/2024

Pour le Président et par délégation, Le Vice-Président à la Formation et aux Relations Internationales

Alain TROUILLET

POUR: 26	CONTRE: 0	ABST: 0
----------	-----------	---------



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la consultation exceptionnelle du 13 au 15 octobre 2023

Séance plénière - Consultation en ligne

Sous la Présidence de M. Alain Trouillet

Sont présents :

Collège A: Mme CANELLIS, PEREK-COURBON, MM. BELOT, FRECHET, SAUVIAC, VOCANSON

Collège B: Mmes JULLIOT, LE PONTOIS, MOJA, MM. AVAELLO, DINE, MOINE

Collège BIATSS: Mmes PAVET, SPERY, MM. BUGNAZET, FORISSIER

Collège étudiants: Mmes BOUTIERE, DAVID-ROGEAT, DUBUIS, GASCUEL, LECOINTRE, MICHARD, OLIVARES,

PONTONNIER, MM. BONNIER, CRESCI, GAMBACORTA, HOCHET

Collège PEX: MM. CHARROIN, NITCHEU

Sont absents:

Collège A: Mmes DESTOUCHES, ESPESSON-VERGEAT

Collège B: Mme PESLE, M. GUIGNANDON

Collège étudiants: Mme DELMAS MM. GRANGER, SOUALMI, VIDAL

Collège PEX : Mme BAKHA

Pour avis

1. Dispositif de bourse à destination des étudiants du master ERASMUS MUNDUS LIVE (Leading International Vaccinology Education)

Le consortium LIVE (Leading International Vaccinology Education) propose un parcours de Master international en infectiologie et vaccinologie. Ce parcours de Master bénéficie du label ERASMUS MUNDUS, renouvelé en 2023 jusqu'en 2027, mais sans attribution de bourses européennes.

Pour faire face à cette situation, et soutenir la promotion 2023/2025, le consortium a décidé d'attribuer des bourses sur ressources propres, versées par les établissements. Le dispositif proposé et les conditions d'attribution sont décrits dans le document joint à la convocation.

Pour la promotion 2023/2025, l'Université Jean Monnet versera une bourse d'un montant de 20 000 €, versés en 20 mensualités de 1 000 €.

Avis favorable à l'unanimité

Franck AIVALIOTIS Florent PIGEON

Directeur Général des Services Président